

LES J O. 2024 à PARIS

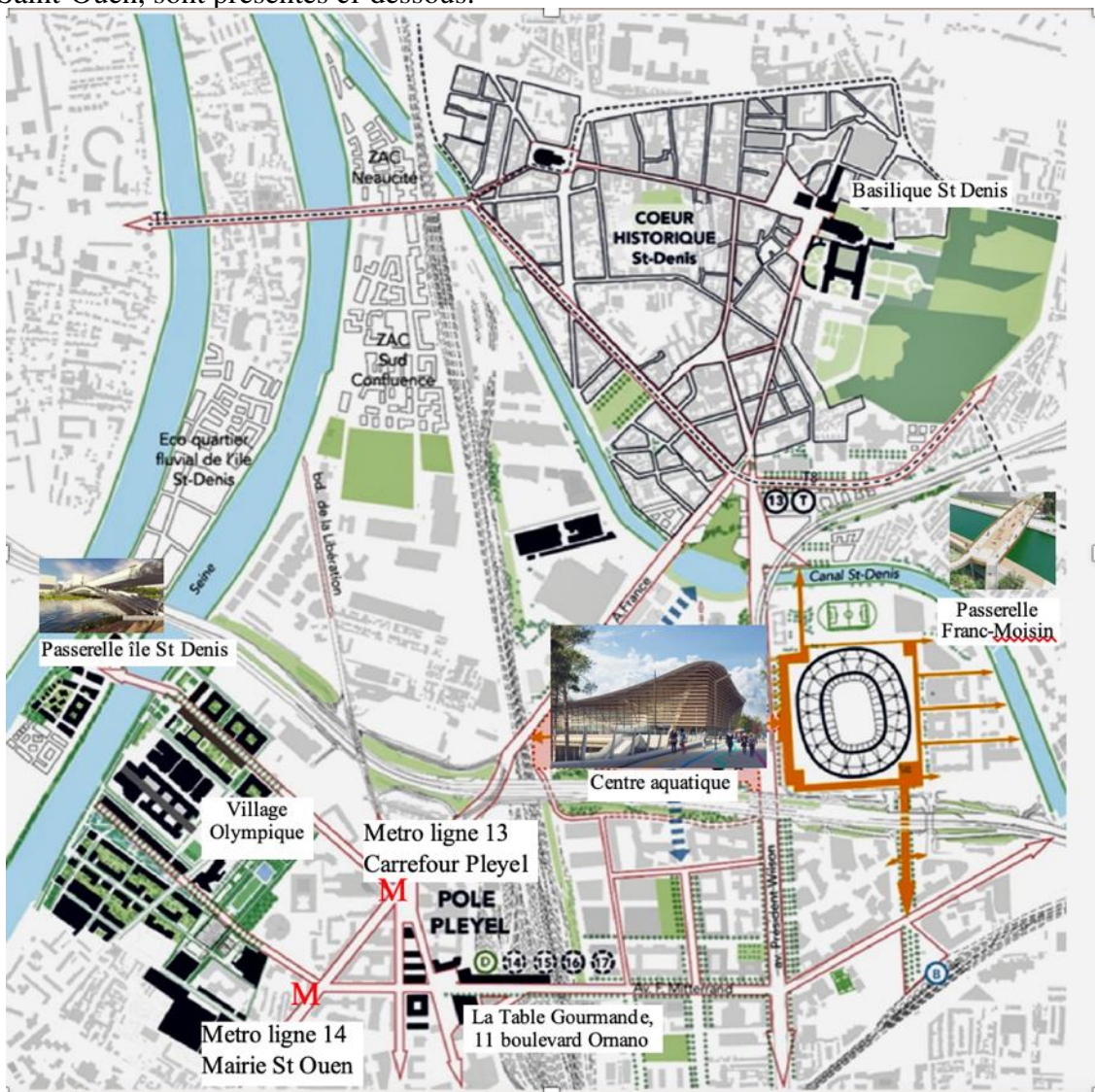
A - PRÉSENTATION

Paris a obtenu l'organisation en 2024 des Jeux Olympiques et Paralympiques qui constituent le premier événement sportif mondial devant la Coupe du Monde de Football et qui réunissent dans le monde entier 4 milliards de téléspectateurs.

Même si les sites de compétition seront répartis sur plusieurs secteurs de l'Ile-de-France, l'impact principal sera sur la Seine Saint-Denis où seront investis 80 % des 9 milliards d'investissements prévus et créés 150 000 emplois.

Saint-Denis sera la commune la mieux dotée en matière d'équipements outre le Stade de France où brûlera la flamme olympique.

Les principaux lieux d'accueil, sur un périmètre très concentré débordant sur l'Ile Saint-Denis et Saint-Ouen, sont présentés ci-dessous.



B - LE VILLAGE OLYMPIQUE (Architecte : D. Perrault)



Il s'étendra en bord de Seine sur 52 Ha, la partie principale sur Saint-Denis et Saint-Ouen avec une partie plus réduite sur l'Ile Saint-Denis.

Il accueillera 14 850 athlètes pour les Jeux Olympiques provenant de 206 nations pour pratiquer 28 sports, puis 9 000 athlètes et accompagnants provenant de 182 nations et pratiquant 22 sports pour les Jeux Paralympiques.

Il intégrera la Cité du Cinéma où sera installé le restaurant principal.

Il constitue actuellement le plus important chantier de construction de France avec 3 500 ouvriers sur le site.

Il est conçu dans un parti urbanistique écologique en privilégiant les matériaux bas carbone (béton et bois) ; surtout il a l'objectif après un usage limité dans le temps comme Village des athlètes, de constituer un véritable quartier de ville sur des secteurs aujourd'hui défavorisés.

Son programme recoupera toutes les fonctions urbaines : 2 800 logements, 1 résidence étudiante, 1 lycée, 2 groupes scolaires, 2 gymnases, 120 000 m² de bureaux, activités, services, 3 200 m² de commerces, 7 Ha d'espaces verts. Son occupation passerait ainsi de 14 850 athlètes pendant les J. O. à plus de 6 000 habitants après.

C - LA TOUR PLEYEL

Cet immeuble emblématique de 40 étages sur 128 m. de haut subit une restructuration complète pour accueillir un des plus importants hôtels de luxe de France (700 chambres, piscine sur le toit) ; en plus de l'hôtel 40 000 m² de bureaux et 2 500 m² de commerces construits à proximité permettront de créer un complexe économique qui renforcera l'attractivité du quartier de ville voisin ayant succédé au Village olympique.

D - LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE (Architectes : Verhoeven et Ateliers 2/3/4)

Couvrant une emprise au sol de 15 000 m² et situé face au Stade de France, il constituera l'équipement sportif le plus cher des investissements des Jeux (174 M€).

Conçu comme un bâtiment évolutif, il sera réalisé en 2 phases :



- 1) Pour les Jeux (waterpolo, plongeon, natation synchronisée mais pas la natation classique prévue à la Défense Aréna de Nanterre) : 1 bassin olympique de 50 m. (avec 10 lignes d'eau, un fond et 2 quais mobiles) un bassin de plongeon de 25 m. avec plongeon de 10 m. de haut, un bassin d'échauffement extérieur de 50 m. et 5 000 places de tribunes.
- 2) Après les Jeux pour l'usage du grand public et des scolaires, le bassin d'échauffement sera remplacé par un bassin d'apprentissage de 25 m et le nombre de places de tribunes ramené à 2 500 : de plus, des espaces ludiques seront ajoutés.

L'équipement en bordure de l'A1 se remarquera par sa charpente bois en lamellé collé (ave des éléments d'une portée de 100 m., première mondiale) et 4 600 m² de panneaux photovoltaïques en toiture.

E - LE STADE DE FRANCE

Inauguré en 1998 pour la Coupe du Monde de Football, c'est le stade qui a connu le plus grand nombre d'évènements sportifs de niveau mondial.



Il ne lui manquait que les J. O. pour lesquels il recevra un certain nombre d'améliorations : mise en place de la 5G, remplacement et passage de 8 à 9 couloirs de la piste d'athlétisme, agrandissements des écrans géants, amélioration et augmentation du nombre de buvettes, changement de

l'éclairage.

F - LA GARE PLEYEL (Architecte : Kengo Kuma) et LE FRANCHISSEMENT PLEYEL (Architecte : Mimram)

Ce secteur, situé entre le Village olympique d'une part et le Centre aquatique olympique et le Stade de France d'autre part, est destiné à devenir un carrefour stratégique du Grand Paris dont il abritera la plus grande gare qui sera également la plus grande gare connectée d'Europe.



Elle devrait accueillir sur 30 000 m² répartis sur 9 niveaux dont 4 niveaux souterrains, 250 000 voyageurs soit l'équivalent de la station Chatelet-les-Halles à Paris.

Elle permettra l'accès à 5 lignes de métro (à 28 m de profondeur), 1 ligne de RER et 1 pôle de bus.

Véritable centre d'affaires au-delà de la seule fonction transport, elle jouera au maximum avec la lumière grâce à un puits lumineux central.

La gare sera couplée avec un pont habité supprimant la coupure entre la partie centrale et la partie Pleyel de la Plaine Saint-Denis.

Ce pont d'une longueur de 360 m. et d'une largeur de 28 à 42 m. franchira les 48 voies ferrées du réseau de Paris Nord, le plus fréquenté d'Europe. Mais cette fonction de passage reprendra la notion de pont « habité » car l'ouvrage sera bordé de bureaux, commerces et services et comprendra un large espace public dégageant les vues au Nord et au Sud.

G - LES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT COMPLÉMENTAIRES

Les importantes réalisations rappelées ci-dessus ont nécessité par les bouleversements qu'elles entraînent des actions d'amélioration des sites et des liaisons entre les équipements :

- * Mise en souterrain des lignes haute tension.
- * Création d'une passerelle piétonne au-dessus de l'autoroute A1 de 100 m. de long et 18 m. de large reliant directement le Centre aquatique au Stade de France.
- * Création d'une passerelle piétons – vélos – bus de 138 m. de long et 20 m. de large au-dessus de la Seine facilitant les liaisons entre l'Ile Saint-Denis et la gare Pleyel et reliant les 2 parties du Village olympique.
- * Création d'un mur anti-bruit de 700 m. de long et 4,50 m. de haut, en rive Sud d'A86 pour protéger le Village olympique des nuisances sonores.
- * Réalisation d'un échangeur complet sur A86 au droit de Pleyel pour la desserte du nouveau quartier et fermeture des bretelles de la Porte de Paris pour supprimer le trafic de passage à cet endroit entre A1 et A86.